

Envoi 3 - FORGL5

Code du module:	FORGL5
Unité capitalisable:	Envoi marchandises 1 (ENVO1)
Méthodes d'évaluations fixés:	3
Profession:	Gestionnaire qualifié en logistique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de réserver un poste d'expédition approprié et de préparer la livraison de marchandises en se servant du matériel d'assistance informatique interne et/ou en consultant des documents internes.
Sélective	
INDICATEURS	
• L'apprenti sait se servir des logiciels informatiques utilisés et/ou il connaît les documents internes et il sait s'en servir. • L'apprenti connaît les exigences à respecter pour sélectionner un poste d'expédition approprié et pour préparer la livraison.	
SOCLES	
• L'apprenti a réservé un poste d'expédition et il a préparé la livraison de manière autonome.	

2

L'apprenti est capable de traiter et de préparer des commandes d'expédition et de contrôler l'intégralité ainsi que les particularités des documents d'expédition (par exemple pour des produits dangereux).

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les documents d'expédition.
- L'apprenti connaît la signalisation des particularités des articles et il sait les interpréter

SOCLES

- L'apprenti a traité et préparé une commande d'expédition d'une manière autonome, appropriée et compétente.

3

L'apprenti est capable d'assembler des unités d'expédition de manière autonome et de déterminer le type de l'emballage tenant compte des dispositions contractuelles et nationales, respectivement internationales.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les dispositions contractuelles, nationales et internationales concernant l'emballage et l'expédition de marchandises.

SOCLES

- L'apprenti a assemblé et emballé les marchandises d'une manière autonome, appropriée et compétente pour l'expédition.

4

L'apprenti est capable d'alimenter un carnet d'apprentissage d'une manière autonome, régulière et cohérente et d'y noter les sujets/les matières/les exercices étudiés au cours de la formation.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport.
- Le rapport compte entre deux et cinq pages (sans compter les photos et les annexes) avec une police de douze points.
- L'apprenti décrit au moins les points suivants dans le rapport "Envoi 3":
 - traitement et préparation de commandes d'expédition et contrôle des documents pour constater l'intégralité, respectivement les particularités (par exemple pour des produits dangereux),
 - assemblage des unités d'expédition et sélection des emballages en tenant compte des dispositions contractuelles et nationales, respectivement internationales,
 - préparation et remplissage des documents de douane, de livraison et d'accompagnement requis avec le matériel informatique interne,
 - (facultatif) gestion et demande de l'échange d'emballages à valeur ajoutée et préparation de la documentation correspondante.

SOCLES

- L'apprenti a rédigé un rapport de manière autonome.
- L'apprenti a alimenté le rapport d'une manière soignée, cohérente et régulière.
- L'apprenti a correctement rédigé le rapport en français ou en allemand.
- L'apprenti a noté toutes les données importantes concernant les sujets/les matières/les exercices.
- L'apprenti a ajouté des illustrations, des esquisses et des annexes correspondant au rapport.

5

L'apprenti est capable de gérer et de demander l'échange d'emballages à valeur ajoutée et de préparer la documentation correspondante.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les emballages à valeur ajoutée courants.

SOCLES

- L'apprenti a sélectionné les emballages à valeur ajoutée appropriés et il a préparé la documentation correspondante de manière autonome.

6

L'apprenti est capable de préparer et de compléter les documents de douane, de livraison et d'accompagnement requis se servant des outils informatiques internes dans ce contexte.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait se servir des outils informatiques généralement utilisés en interne.
- L'apprenti connaît les documents de douane, de livraison et d'accompagnement requis.

SOCLES

- L'apprenti a complété les documents de douane, de livraison et d'accompagnement d'une manière autonome, appropriée et compétente en se servant des outils informatiques internes.

7

L'apprenti est capable d'adopter une attitude collégiale à l'égard de ses collègues de travail en interne.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti soigne les relations professionnelles.
- L'apprenti sait travailler en équipe avec ses collègues de travail.

SOCLES

- L'apprenti s'est rapidement (après une ou deux semaines) intégré dans les différents départements.
- L'apprenti a salué ses collègues de travail et il a adopté une attitude aimable à leur égard.
- L'apprenti a échangé des informations importantes pour le bon déroulement des travaux.

8

L'apprenti est capable de travailler en équipe et de s'intégrer dans un groupe.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti soigne les relations professionnelles.
- L'apprenti sait travailler en équipe avec ses collègues de travail.

SOCLES

- L'apprenti a échangé les informations requises pour le bon déroulement des travaux.

9

L'apprenti est capable de discuter avec des interlocuteurs internes et d'adopter une attitude appropriée en cas de réclamation.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait communiquer avec des interlocuteurs externes.
- L'apprenti connaît les dispositions à respecter en cas de réclamation.

SOCLES

- L'apprenti a reçu des réclamations.
- L'apprenti les a traitées d'une manière appropriée et compétente.

10

L'apprenti est capable d'évaluer sa progression professionnelle.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait se livrer à une autoévaluation.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué ce qu'il a appris jusqu'au moment donné.

11

L'apprenti est capable d'accepter des conceptions différentes.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti est réceptif.

SOCLES

- L'apprenti comprend les opinions d'autrui et il sait les accepter.

12

L'apprenti est capable d'adapter son apparence en fonction des exigences de l'entreprise.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti prend soin de soi et il porte des tenues appropriées.

SOCLES

- L'apprenti a toujours adopté une apparence soignée et convenable.

13

L'apprenti est capable de se rendre compte des limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti accepte ses limites.

SOCLES

- L'apprenti n'a pas hésité à demander une assistance (par exemple en posant des questions ciblées, en demandant des conseils, etc.) pour approfondir ses connaissances.

14

L'apprenti est capable d'adopter une attitude responsable lorsqu'il manipule des substances nuisibles à l'environnement dangereuses pour sa propre santé.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les produits ou les emballages dangereux.
- L'apprenti connaît les risques et il sait adapter son comportement en fonction des circonstances.

SOCLES

- L'apprenti a adopté une attitude responsable, de manière à éviter les souillures provoquées par de mauvaises manipulations.
- L'apprenti ne s'est pas laissé aller à une attitude ou à des commentaires déplacés quand il a manipulé des substances dangereuses.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de tirer des enseignements de circonstances nouvelles auxquelles il est confronté et d'en déduire une attitude à adopter pour améliorer la qualité de son travail.

SOCLES

- L'apprenti s'est remis en question et il a adapté son comportement de manière à assumer plus efficacement des activités ultérieures.